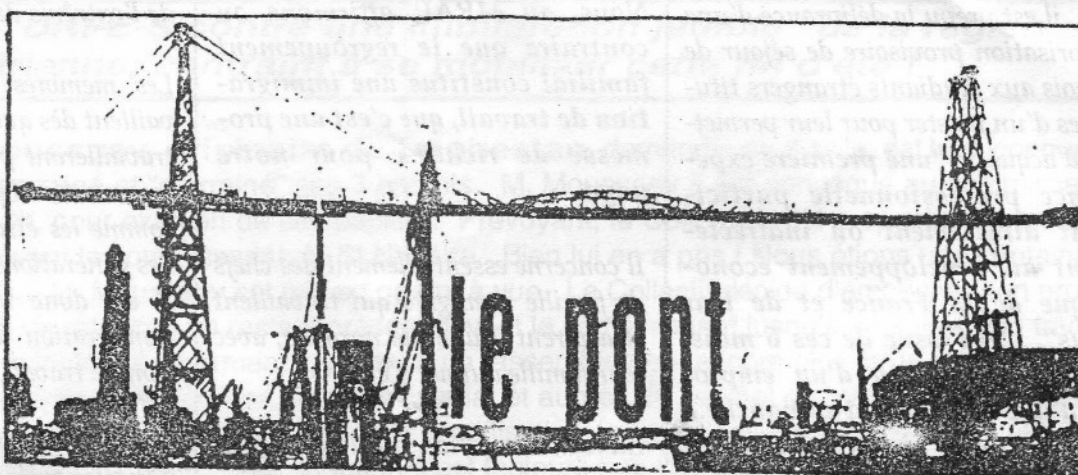




mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples



le pont transcouleur

Nous n'avons pas voté pour ça....

SOMMAIRE

1 - Edito. Nous n'avons pas voté pour ça.

2 - Hommage à Mouloud Aounit.

3 - Indignés, nous le sommes toujours.

4 - Tsignaes, Roms et Gens du Voyage.

5 - Islamophobie en Pays de la Loire

6 - Le racisme ordinaire et la justice.

Pour chasser un pouvoir liberticide, xénophobe et inégalitaire, nous avons glissé un bulletin "Hollande" au second tour, convaincus de retrouver après le 6 mai, certaines valeurs, un peu d'humanité, la volonté de partager et d'accueillir, comme nous l'évoquions dans l'éditorial du précédent Pont transcouleur.

Monsieur Hollande, nous n'avons pas voté pour des campements Roms détruits, des familles déplacées sans logement, leurs enfants privés d'école, la population Rom stigmatisée. Ainsi depuis votre élection ce serait près d'un cinquième de la population Rom en France qui a été expulsée, déplacée, redéplacée sans proposition de solutions alternatives. L'Europe, les Nations Unies déplorent à nouveau comme à l'été 2010, l'acharnement français envers cette population.

En ce qui concerne les sans-papiers, les centres de rétention semblent fonctionner toujours comme sous l'ère Hortefeux-Guéant ; seules avancées pour l'instant : plus d'enfants théoriquement en rétention, sauf à Mayotte et abrogation de la circulaire sur les étudiants étrangers. Maigres progrès pour retrouver nos capacités d'accueil et de solidarités mises à mal par le racisme d'État.

Notre bulletin de vote n'est pas un blanc-seing pour légitimer les expulsions et la répression.

Nous pensions qu'être de gauche nous engageait, vous engageait envers les populations les plus fragilisées par le précédent gouvernement. **Nous pensions** qu'être de gauche ne voulait surtout pas dire pérenniser la politique infâme menée par la droite "décomplexée" de sa xénophobie.

Nous vous demandons de suspendre immédiatement toute reconduite à la frontière de personnes sans papiers et de fermer les centres de rétention. **Nous vous demandons** de suspendre immédiatement toute expulsion de camp de Roms. Des solutions d'accueil décentes et humaines sont possibles et doivent être mises en œuvre avec les premiers intéressés Roms et les associations.

**Imaginons enfin des solutions
pour que nous puissions vivre tous ensemble.**

Nathalie Bruneau

Octobre 2012

N° 90

Hommage à Mouloud Aounit

C'est avec beaucoup de tristesse que les comités de Nantes et Saint-Nazaire du MRAP ont appris en août le décès de Mouloud Aounit survenu le vendredi 10 août 2012. Il avait 59 ans..

Mouloud avait adhéré au MRAP dans sa ville d'Aubervilliers en 1979. En 1989 il devient secrétaire général du Mouvement, son président en 2004, puis membre de la présidence collégiale en 2008. En 2011, il est nommé président d'Honneur en reconnaissance de son engagement.

De nombreuses fois, à notre demande, Mouloud est venu à Saint-Nazaire ou à Nantes. Ses analyses, ses prises de paroles ont su nous rendre plus forts pour mener la lutte contre le racisme. Nous garderons souvenir d'un homme qui affirmait ses convictions antiracistes avec beaucoup de force et de chaleur humaine.

Nous garderons particulièrement le souvenir de sa venue en 1995 où il réaffirmait ses convictions :
"Le racisme est une maladie qui ronge la société et les institutions".

"On ne peut lutter contre le racisme en se servant uniquement des mots ou avec de la compassion. Il faut reprendre l'offensive."

"Nous devons mieux faire connaître la loi française qui considère le racisme comme un délit"...

Il déplorait les lois Pasqua "qui favorise[nt] le racisme et l'exclusion en légiférant et s'attaquant aux droits sur le regroupement familial, la libre-circulation..."

"Il faudrait se rendre compte qu'avant d'être un problème, l'immigré est d'abord une personne".

Actualité de ses propos !

***Le MRAP rendra un hommage national à Mouloud Aounit
le vendredi 12 octobre 2012 à 18h.
à la Bourse du Travail, 27 boulevard du Temple à Paris.***

Le Mouvement anti-raciste a perdu une grande voix



Indignés, nous le sommes toujours !

Septembre 2012 : les lois sur l'immigration mises en place et adoptées par les précédents gouvernement et parlement sont toujours en vigueur.

François Hollande, alors candidat à la présidence de la République avait promis dans «Le changement, c'est maintenant ; mes 60 engagements pour la France» : « **les régularisations seront opérées au cas par cas sur la base de critères objectifs** ».

Le MRAP se prononce depuis des années pour la régularisation de tous les sans papiers ; nous sommes donc très préoccupés par la définition de ces critères objectifs !

Et, pour l'instant, aucun signe de changement en vue.

Les régularisations restent aussi difficiles à obtenir ; les promesses d'embauche ne sont pas prises en compte : la liste très restrictive des «métiers en tension» ouverts aux étrangers non européens est toujours en place ; il n'est pas tenu compte de l'insertion dans la société française depuis plusieurs années : scolarisation des enfants, apprentissage du français. Il faut jusqu'à 8 mois ou plus pour que les demandes de titre de séjour pour raison médicale reçoivent une réponse.

Et si, par bonheur, le principe d'une régularisation est accepté, **les taxes à acquitter sont considérables**. Un exemple : une personne entrée en France sans visa, qui obtient un titre de séjour vie privée et familiale va devoir acquitter la somme de 708€ , dont 110€ au moment du dépôt du dossier, non remboursable en cas de refus. Pratiquement toutes les personnes concernées sont dans l'impossibilité de régler de telles sommes (elles n'avaient pas le droit de travailler avant d'obtenir ce fameux titre de séjour).

Les étrangers sans papiers continuent donc à vivre dans une insécurité administrative et sociale permanente avec toutes les conséquences que cela peut engendrer : problèmes de santé, aggravation des traumatismes psychiques liés aux épreuves vécues avant le départ... **L'État exerce ainsi une forte pression pour les convaincre de repartir dans leur pays !**

Mais comment revenir au Daghestan où des bandes islamistes armées et le pouvoir extrêmement répressif mis en place par le gouvernement Poutine se livrent à une lutte sans merci sur le dos des populations civiles ? **Comment revenir en Azerbaïdjan** où la classe politique dominante règne par une corruption effrénée, interdisant toute avancée démocratique ? **Comment revenir en Éthiopie, au Soudan, en Somalie**, pour y mourir de faim dans des camps de réfugiés ?

Allons-nous conseiller à tous ces étrangers d'émigrer en Belgique ? ? ?

Alors, ils restent ici avec l'espoir chevillé au corps. Et, ils affrontent des problèmes d'hébergement de plus en plus angoissants : des hommes ou des femmes seuls ne sont plus hébergés par le Samu Social (115) parce que les moyens mis à disposition par l'État ne le permettent pas. Des familles sont forcées de quitter l'hôtel où elles avaient au moins un toit sur la tête, à défaut de pouvoir y faire la cuisine et élever leurs enfants dans des conditions décentes. Elles trouvent refuge aux Urgences de l'hôpital, dans des voitures, dans des appartements de compatriotes où on s'entasse à 12 dans deux pièces.

Il est urgent de trouver des solutions : l'obtention d'un titre de séjour permet de travailler avec les mêmes droits que tous les salariés, de s'acquitter des cotisations salariales et de payer des impôts. Cela permet aussi d'espérer trouver un logement et pouvoir vivre enfin dignement.

Non, les étrangers, avec ou sans papiers, ne sont pas responsables de la crise et du chômage ; Ils ne sont pas responsables de l'insécurité, de la délinquance.

Il faut que, très vite, les mesures soient prises pour que l'égalité des droits prenne enfin son sens dans notre pays.

**Notre combat continue :
nous voulons une autre
politique d'immigration.**

Françoise Thoumas

Tsiganes, Roms et Gens du Voyage

Il est difficile de présenter en quelques lignes, sans simplifier, ces populations qu'on désigne sous le terme de "Tsiganes, Roms, Gens du voyage, Manouches, Gitans..." et dont le nombre s'élèverait à **10 millions de personnes en Europe**. Le plus grand risque les concernant est en effet l'amalgame et la généralisation qui engendrent la stigmatisation* et l'exclusion.

Au-delà d'une lointaine origine indienne et d'un passage par les Balkans qui ne concernent pas tous les groupes même s'ils ont laissé des traces dans les langages utilisés, leur point commun est surtout d'être rejetés par la société dominante. Plus que le nomadisme, ce qui les caractérise aujourd'hui, c'est la mobilité, une certaine représentation de l'espace et du temps qui privilégie le temps présent, une organisation économique et sociale fortement basée sur le clan familial et une grande adaptabilité. Il ne faudrait pas pour autant nier leur diversité de parcours et de destins.

On l'ignore souvent, leur histoire, ou plutôt leurs histoires, sont fortement marquées par des drames : la sédentarisation et l'assimilation forcées, l'esclavage (en Roumanie), l'internement (en France pendant la seconde guerre mondiale), l'extermination sous les nazis.

Le mot "tsigane"*** est utilisé pour nommer sous un même vocable l'ensemble de ces populations.

S'il est valorisant quand il évoque la musique, il peut servir à exclure au nom d'une différence prétendument insurmontable, d'une origine extra-européenne fantasmée qui en ferait des étrangers inassimilables. Les intéressés l'utilisent

peu. En revanche, ils appellent tous "gadgés" ceux qui ne le sont pas***.

Quand on évoque aujourd'hui les Roms, il s'agit surtout de migrants roumains ou bulgares, sédentaires dans leur pays qu'ils ont quitté pour des raisons économiques ou de discriminations. Ils connaissent ici la précarité, une grande difficulté d'accès aux droits élémentaires (logement-stationnement, santé, scolarisation, formation, travail) que les expulsions fréquentes accentuent.

Sur la région nantaise, ils sont un peu plus de 1 000 (15 000 en France), majoritairement originaires des régions rurales du sud-ouest de la Roumanie. Comme l'a noté le Collectif Romeurope, le contraste est frappant entre les groupes accueillis sur certaines communes où des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place (Indre, Sainte-Luce, Treillières, La Montagne...) et ceux qui vivent, faute de mieux, sur des terrains squattés. C'est l'inorganisation et les expulsions successives qui génèrent l'"appel d'air", l'insalubrité, l'insécurité, les problèmes de voisinage, des stratégies de survie.



La position du gouvernement, après la réunion interministérielle du 22 août 2012, marque certes une évolution : les Roms ne sont plus visés comme un groupe ethnique à part et le dossier n'est plus seulement sécuritaire. On peut cependant constater que les expulsions sans solutions continuent et que les mesures transitoires qui restreignent l'accès des ressortissants roumains et bulgares au marché du travail n'ont pas été levées.

Les politiques publiques concernant ces populations ne pourront réussir, au niveau européen, national ou local, que si elles arrêtent, sans nier leur spécificité mais sans tomber dans les stéréotypes ni le communautarisme, de les percevoir comme une minorité ethnique transnationale homogène. Boucs-émissaires faciles en période de crise, les Tsiganes, Roms et Gens du Voyage doivent enfin être considérés comme des citoyens à part entière, maîtres de leur devenir.

Le lecteur intéressé peut se reporter à "L'Atlas des Tsiganes" de Samuel Delepine (Editions Autrement).

François Levent



Localement, confronté aux mêmes difficultés d'instabilité, le Collectif Romeurope a sollicité une nouvelle table ronde auprès du Préfet réunissant les services concernés, les élus et les associations.

S'agissant des Gens du Voyage (statut administratif créé en 1969), ils sont, pour la quasi-totalité, français depuis plusieurs générations et se définissent eux-mêmes par l'appartenance à un groupe familial plus ou moins élargi ou à un territoire. Ils peuvent ainsi se considérer comme Manouches, Gitans, Sinti, Roms même, Yéniches, ou simplement Voyageurs. On les estime à environ 400 000 personnes. Beaucoup sont encore soumis à des livrets ou carnets de circulation discriminatoires. La loi Besson de 2000**** sur les aires d'accueil est inégalement appliquée par les collectivités. Leurs relations avec les Roms migrants sont souvent difficiles, caractérisées par une certaine "concurrence de la misère".

plusieurs fois mis en garde contre les risques de stigmatisation que ce terme induit.

** Tsigane, ou Tzigane, vient du grec atsinganos (la secte des «intouchables ») ; Rom, Romanichel, Manus, Sinti, Kalé sont des mots romani, langue indo-aryenne aux multiples variantes en fonction des régions traversées ; Gitan et Gypsy dérivent du surnom d'Égyptiens (ils venaient de « Petite Égypte » dans le Péloponèse) ; Yéniche vient de l'allemand et Bohémien, des lettres de protection accordées par un roi de Bohême au XVème siècle...

*** "Gadjo" au masculin singulier et "gadji" au féminin singulier, les Roms prononcent "gagés".

**** Le ministre socialiste Louis Besson a donné son nom à deux lois du 31 mai 1990 sur le droit au logement et du 5 juillet 2000 sur l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage. Ne pas confondre avec son homonyme Eric Besson !

Islamophobie (?) en Pays de la Loire

deux infos parues dans la presse les 13 et 14 septembre 2012

« 2 jeunes femmes porteuses du voile intégral vont passer en jugement suite à l'intervention du maire de Cholet »

(Ouest-France du 13.09.2012)

En juin 2012, le maire de Cholet a fait appel à la police à 2 reprises pour verbaliser des jeunes femmes porteuses du Niqab. Voici ce que dit le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix (UMP) :

"La première se couvrait le visage en sortant de la mairie. Je suis sorti pour lui rappeler la loi. Et j'ai effectivement appelé la police pour faire constater l'infraction.

La deuxième ? C'était dans la rue. Là encore, j'ai prévenu les forces de l'ordre. Elle m'a dit : "De quoi vous vous mêlez!". Mais enfin, je suis Maire, donc officier de police judiciaire ! Quel manque de respect pour l'autorité !"

Les deux jeunes femmes viennent d'être condamnées à 120€ d'amende (le procureur demandait 150€ et un stage de « citoyenneté » de 15 jours ... (OF du 15 09 2012)

« Une femme portant le niqab agressée à Nantes lors d'une fête foraine »

(Presse Océan et Ouest-France du 14.09.2012)

Le soir du mercredi 12 septembre, cours Saint-Pierre à Nantes, la fête foraine bat son plein. Un individu passablement éméché (2,4g d'alcool) aperçoit une femme portant le voile intégral, il lance : « *je vais lui arracher. Je ne supporte pas ces gens là* »

Malgré ses copains qui tentent de le retenir, il agresse violemment la jeune femme et s'enfuit ; ses amis le rattrapent et le ramènent à sa victime pour qu'il présente des excuses ; il refuse. Les policiers interviennent alors et le mettent en garde à vue.

L'agresseur comparaitra devant le tribunal correctionnel en mars 2013 ; la jeune femme qui souffre de douleurs aux cervicales et de maux de tête ne sera pas poursuivie pour avoir enfreint la loi d'octobre 2010 (OF du 15.09.2012).



Les « mauvais esprits » seront tentés de traiter le maire et l'ivrogne d'islamophobes...

➔ Funeste erreur ! Aux yeux de la loi, ils ne le sont NI L'UN NI L'AUTRE !

Une différence cependant :

l'un est poursuivi parce qu'il a voulu « faire justice lui même » et

l'autre peut se présenter comme un zélé défenseur de la « légalité républicaine » !

Michel Le Déan

Hasard , "air du temps" ou effet Valls ?

LES ROMS DANS LE COLLIMATEUR !

Pourquoi un tel raz de marée de cambriolages 40% de plus en un an !

En Loire Atlantique, plus qu'ailleurs, le nombre de cambriolage explose.

Dans Ouest France du 12 septembre 2012, rubrique Loire-atlantique sur plus d'une demi-page !

Suit une enquête et ... sous le chapitre intitulé: "réseaux mafieux" on lit

"on pourrait vous dire notre façon de penser" explique un fonctionnaire, "mais vous ne pourriez pas l'écrire. ce n'est pas politiquement correct" on comprend que l'enquêteur évoque l'épineux sujet de la délinquance venue d'Europe de l'est."

Dans l'article suivant la cible se précise... Ce sont les Roms qui sont dans le collimateur, on lit :

"La délinquance, venue de Roumanie, est une réalité. Évidemment, elle ne touche qu'une partie de ceux qui migrent « mais cette partie-là nourrit toutes les discriminations »"

Et pourquoi les Roms ? Le titre de cet article donne sa réponse : "beaucoup de pressions sur les Roms". De quelles pressions s'agit-il ? ... De la précarité, du harcèlement policier, du poids des discriminations et de la misère ?... Vous n'y êtes pas ! Il s'agit de la pression du clan, de la famille et des réseaux communautaires !

Dans l'article des « observateurs » anonymes nous expliquent : « **Au sein d'un clan familial, on peut voir des femmes, des enfants qui sont envoyés sur des cambriolages** », « les relations entre familles sont polluées par des histoires d'argent » à cause notamment « du coût exorbitant des mariages »... de plus, le climat se détériore : « **jusque là, ceux qui commettaient des vols étaient plutôt dans la subsistance, le charpitage. Depuis deux ans, ce sont des gens des villes. Ils ont davantage de moyens : des véhicules, de l'argent...** dans ces conditions il est « difficile d'échapper aux pressions psychologiques ou physiques... rares sont ceux qui osent parler, dénoncer... **s'affranchir du clan est quasi impossible. Ils n'ont rien d'autre.** »

Tout s'éclaire, le raz de marée des cambriolages vient de Roms victimes d'autres Roms qui les exploitent ... Dans ces conditions, démanteler les camps, disperser les familles, est une action de salubrité publique et un bien pour les Roms car cela les aide à se libérer du joug de leurs réseaux communautaires ! CQFD !

Et pour enfoncer le clou, dans un chapitre intitulé "**La préfecture entrevoit la décrue**", le directeur de cabinet du préfet nous dit "*Je crois observer, depuis quelques semaines, les premiers résultats positifs de nos actions concertées. Et même une inversion de tendance*"...

Effet Valls en quelque sorte ?

Le même jour, comme en écho, dans Presse Océan... page Saint-Nazaire , un article sur une page :

**Sécurité, les habitants du quartier d'Herbins
clament leur ras le bol général:
"Le Clos du Bronx"***

On peut lire: "*un habitant du lotissement le clos de Broadway explique qu'il a subi une tentative de vol dernièrement " deux des voleurs, des gens du voyage, ont été arrêté par les policiers. Mais le tribunal les a reconnus non coupables. Ils ont été relâchés. Que fait la justice ?". Un autre habitant enchaîne "nous avons beau être patients, un jour, ça va clasher" ... il ajoute « Herbins est près à exploser... avant nous étions tranquilles dans le lotissement, mais depuis 4 mois, on pourrait l'appeler le clos du Bronx »**

Bref... la justice est laxiste, pire, en relâchant des gens du voyage "non coupables" elle se montre complice de cette race de délinquants. Le message est clair: si on ne se débarrasse pas au plus vite de cette vermine. on fera "justice nous-mêmes". Le retour des ratonnades ?

Michel Le Déan

* En fait le lotissement de Herbins en question s'appelle "le clos de Broadway"... la transformation en "clos du Bronx"... quartier pauvre et mélangé de New-York est hautement significative.

Le racisme « ordinaire » et la justice... Le cas d'Houria

En juillet 2011, Houria, une jeune femme de nationalité algérienne (elle a depuis obtenu la nationalité française) s'adresse au MRAP : elle travaille en CDD, dans un hôtel-restaurant de la côte. Tout se passait sans problème majeur jusqu'au jour où lors de la pause déjeuner, 3 de ses collègues ont tenu des propos qui la visaient indirectement : le sujet avait été amené par M. A. *"les services sociaux sont aux petits soins avec les clandestins"*. Voici la suite de leurs déclarations : M. B. *"ça m'étonne pas les arabes et les noirs, il faut qu'on les dégage, qu'ils retournent chez eux"*. *"Et les Antillais c'est pareil, qu'ils retournent chez eux"*. M. A. *"tu as raison, il faut qu'on les dégage"*... Mme C. *"vous parlez des bougnoules, c'est vrai il y en a assez"*.

Choquée, Houria, interpelle sa patronne pour qu'elle intervienne ; celle-ci – selon elle – fait peu de cas de son désarroi et semble lui faire porter la responsabilité de la dégradation du climat. Houria dépose plainte à la gendarmerie, informe l'inspection du travail et, déstabilisée, doit se mettre en arrêt de travail à plusieurs reprises ; l'atmosphère est devenue pour elle intenable (son contrat se terminait fin août).

MRAP et CGT interviennent chacun dans leur domaine : la CGT sur le conflit avec la patronne, le MRAP sur les propos racistes...

Début septembre, le MRAP est reçu par la patronne en présence de deux protagonistes mis en cause par Houria. La patronne nous donne la lettre d'avertissement qu'elle a remis aux 3 mis en cause (qui ont reconnu les faits) : *"j'ai réuni l'équipe le 9 juillet pour rappeler à tous que la tenue de propos racistes était inadmissible et que je ne tolérerai plus aucun écart sur ce point" ... "rien ne peut justifier à mes yeux une provocation de nature raciste"*. Par contre, les collègues mis en cause, ne manifestent aucun remord ; au contraire, ils considèrent leur victime comme un élément perturbé et perturbateur ; les torts seraient de son côté !

En janvier 2012, l'inspection du travail écrit à Houria : Rien ne peut être reproché à sa patronne, *"il semble qu'elle ait pris les dispositions qui s'imposaient pour faciliter le retour à des conditions normales de travail. Vous avez déposé plainte... seul le Parquet décidera des suites à y donner."*

En août 2012, plus d'un an après son dépôt de plainte, Houria reçoit un courrier du tribunal de police de Saint-Nazaire lui annonçant que sa plainte est classée sans suite par l'officier du ministère public qui précise... *"les éléments portés à ma connaissance ne peuvent en l'état justifier des poursuites pénales."*
Michel Le Déan

Cette décision de ne pas donner suite à la plainte déposée par une victime du racisme interpelle le MRAP sur le fonctionnement de la justice et sur la mise en oeuvre des lois antiracistes.

Pour connaître et adhérer au M.R.A.P.

Site national : <http://www.mrap.asso.fr>



Permanence tous les mercredis de 14h.30 à 16h.

Maison des Associations - 11, rue du Prinquiau - **44 100 - Nantes** -
Tél./Fax/Répondeur 02 40 58 08 09 ; courriel mrapnantes@hotmail.com



Point de rencontre tous les 2èmes lundis du mois à 20h.30

Maison des Associations (Agora) - 2bis rue A. de Mun - **44 600 - Saint-Nazaire**
Tél./Fax./Répondeur : 02 40 53 32 35 ; courriel mrap-saint-nazaire@orange.fr
Web : <http://mrap-saintnazaire.org>
